



L'orthographe de « je me permets » se révise au collège

Règle simple, leçon claire, exercices progressifs et correction détaillée pour écrire « je me permets ». PDF à imprimer inclus.

orthographe-francais

Prénom : _____

Date : ____ / ____ / ____

Version imprimable

On écrit toujours « je me permets » avec un s final, car « permettre » se conjugue comme « mettre » : je mets, je permets. À la troisième personne, on écrit « il se permet » avec un t ; le bon réflexe est donc de repérer le sujet.

Sur une copie de français ou dans un courriel au professeur, une seule lettre change l'impression de maîtrise : « je me permets » ou « je me permet » ? En tutorat, je conseille de traiter cette difficulté comme un calcul rentable : une règle, deux sujets à vérifier, zéro hésitation le jour du contrôle. Cette fiche niveau collège, cycle 4, sert à comprendre vite, puis à s'entraîner sans bruit inutile. L'élève y trouve la méthode, le parent peut imprimer une page autonome, et l'enseignant dispose d'une évaluation courte avec correction séparée.

En bref : les réponses rapides

Pourquoi écrit-on je me permets avec un s mais il se permet avec un t ? —

Le verbe permettre suit le modèle de mettre : je mets, tu mets, il met ; donc je permets, tu permets, il permet.

Peut-on écrire je me permets dans un message professionnel ? — Oui, la formule est correcte et polie si elle introduit une demande ou une prise de contact : je me permets de vous contacter.

Quel est le participe passé de permettre ? — Le participe passé est permis : il a permis, elle s'est permis selon les cas d'accord.

Quelle formule peut remplacer je me permets de vous écrire ? — On peut écrire avec votre permission, permettez-moi de, ou je vous contacte au sujet de, selon le niveau de formalité souhaité.



Objectif, prérequis et règle : pourquoi « je me permets » prend un s

Niveau collège Cycle 4 Français Orthographe et conjugaison

je me permets orthographe - collège cycle 4

Prénom : _____ Date : _____

Télécharger le PDF

Voir la correction

Durée : 1 h — Barème : 20 points

Sujet	Forme correcte	Repère
je	je permets	comme je mets
tu	tu permets	comme tu mets
il	il permet	comme il met

Méthode pas à pas pour écrire « je me permets » sans hésiter

Pour savoir **comment écrire je me permets**, commence par chercher le **sujet du verbe**. Si le sujet est *je* ou *tu*, écris **permets** avec s. Si le sujet est *il*, *elle*, *on* ou *qui* au sens de quelqu'un, écris **permet** avec t. Le test avec *mettre* sécurise la réponse.

1. Cherche qui fait l'action de **permettre** : *je*, *tu*, *il* ou un autre sujet.
2. Remplace *permettre* par *mettre* : *je mets*, donc *je permets* ; *il met*, donc *il permet*.
3. Choisis la **terminaison** du présent : s avec *je/tu*, t avec *il/elle/on*.
4. Relis la phrase complète, car l'**orthographe** dépend du sujet, pas du son entendu.

Astuces d'orthographe : je me permet ou je me permets ? — OrthographIQ



Exemples résolus : « je me permets », « qui te permet » et formules polies

Dans « **je me permets de vous contacter** », le sujet est *je* : on écrit **permets** avec s.
Dans « **qui te permet** de répondre ? », *qui* représente la personne qui autorise : on accorde comme il ou elle, donc **permet** avec t. Les formules polies gardent la même règle.



Exercices progressifs à imprimer : évaluation « je me permets orthographe »

Prénom : _____ Date : _____

Durée : 1 h — 20 points — PDF à imprimer

N°	Consigne	Réponse
1 — 2 pts	Complète : je me ___ de répondre.	_____
2 — 2 pts	Coche : ☐ il se permet ☐ il se permets	☐
3 — 2 pts	Corrige : Je me permet de venir.	_____
4 — 3 pts	Relie : je / il / tu → permet / permets.	_____
5 — 3 pts	Transforme : je me permets → il se ___.	_____
6 — 3 pts	Mini-mail : Madame, je me ___ de vous écrire.	_____
7 — 3 pts	Explique ton choix en une phrase.	_____
8 — 2 pts	Défi bonus : Qui te ___ de parler ?	_____

Correction détaillée et à retenir pour ne plus confondre permets et permet

La **correction détaillée** doit rester séparée de l'énoncé pour permettre un vrai entraînement. Chaque réponse reprend le numéro de l'exercice, met la bonne forme en évidence et ajoute une justification courte : sujet *je* ou *tu*, donc **permets** ; sujet *il*, *elle*, *on* ou *qui*, donc **permet**.

À retenir

URL canonique : <https://www.blog-orthographique.fr> — Ressources liées : à afficher si disponibles dans le CMS — **Blog orthographique**, fiche relue par Jonathan Pichon.

Questions fréquentes

Qui te permet ou qui te permets ?

On écrit « Qui te permet ? » avec permet sans s. Le sujet du verbe est « qui », assimilé à il/elle, donc troisième personne du singulier : il permet. Le mot « te » n'est pas le sujet, c'est un complément. En revanche, avec tu, on écrit : « Tu te permets de répondre. »

Comment écrire je me permets ?

On écrit « je me permets » avec un s final. C'est le verbe pronominal se permettre au présent, à la première personne du singulier : je permets, donc je me permets. Exemple utile en mail : « Je me permets de vous contacter au sujet de votre demande. » À retenir : je/tu permets, il permet.

Comment dire autrement je me permets ?

Pour éviter de répéter « je me permets », vous pouvez écrire : « Je vous contacte au sujet de... », « Je prends la liberté de... », « Puis-je vous demander... ? », « Je souhaiterais... » ou « Je fais suite à... ». En pratique, je conseille une formule simple et directe, surtout dans un mail professionnel.

Comment conjuguer le verbe se permettre ?

Au présent, le verbe se permettre se conjugue ainsi : je me permets, tu te permets, il/elle se permet, nous nous permettons, vous vous permettez, ils/elles se permettent. À l'imparfait : je me permettais. Au futur : je me permettrai. Le piège principal est l'opposition permets pour je/tu et permet pour il/elle.

Quel est le participe passé de permettre ?

Le participe passé de permettre est permis, avec un s final. Il peut s'accorder lorsqu'il fonctionne comme adjectif ou avec un COD placé avant : une sortie permise, des libertés permises. Dans « elle s'est permis de répondre », permis reste généralement invariable, car se est complément indirect : elle a permis à elle-même de répondre.



Comment on écrit permet ?

Permet s'écrit avec un t final quand le sujet est il, elle, on ou un nom singulier : « ce logiciel permet », « cette règle permet ». Avec je ou tu, on écrit permets. À l'infinitif, c'est permettre. Pour vérifier, remplacez par « il autorise » : si cela fonctionne, écrivez permet.

Est-ce que cela vous convient ?

Oui, « Est-ce que cela vous convient ? » est correct et poli. Le sujet est cela, donc le verbe convenir se met à la troisième personne du singulier : convient, sans s. Variante plus précise : « Est-ce que ce créneau vous convient ? » Variante plus soutenue : « Cela vous conviendrait-il ? »

comment remplacer "je reviens vers vous"

Pour remplacer « je reviens vers vous », écrivez selon le contexte : « Je vous contacte de nouveau », « Je fais suite à mon message », « Je reprends contact concernant... » ou « Avez-vous pu consulter ma demande ? ». L'expression n'est pas vraiment fausse, mais elle est très usée ; une phrase précise gagne du temps.

Le réflexe à garder est simple : avant d'écrire, repère le sujet, remplace par « mettre », puis choisis la terminaison. Si le sujet est « je » ou « tu », écris « permets » ; si le sujet est « il », « elle » ou « on », écris « permet ». Pour travailler efficacement, clique sur « Télécharger le PDF », fais les exercices dans l'ordre, puis utilise « Voir la correction » pour vérifier chaque réponse.

Mis à jour le 02 juin 2026

[Continue sur blog-orthographique.fr](https://blog-orthographique.fr)

Blog Orthographique - Document pédagogique